

En Direct avec
Catherine Dumas
Sénatrice de Paris

N° 12 – NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019

LETTRE D'INFORMATION

Un nécessaire rééquilibrage des droits !

Chaque fois qu'une grève s'annonce un peu suivie dans les transports publics, la question se pose : La grève des uns peut-elle l'emporter sur la liberté de circuler des autres ? A fortiori, s'il s'agit de se rendre à son travail ou d'en revenir. Le mouvement social d'ampleur engagé le 5 décembre amène les Français, comme en 1995, à s'interroger sur l'exercice du droit de grève et sur son nécessaire encadrement.

Je respecte le droit de grève, que je trouve légitime, il est d'ailleurs inscrit dans le préambule de notre Constitution. Mais qu'en est-il du droit à se déplacer librement qui est, lui aussi, inscrit dans le même texte constitutionnel. L'un peut-il l'emporter sur l'autre ?

Les politiques publiques en faveur de la limitation de notre empreinte carbone sur l'environnement contraignent de plus en plus nos concitoyens à délaisser le transport individuel, généralement la voiture, pour une solution en transports collectifs ou partagés. Cette évolution, qu'il faut encourager, amène une part de plus en plus importante de la population à utiliser les transports en commun. Pour certains, notamment dans les grandes agglomérations comme Paris, c'est même devenu le seul moyen de locomotion. Cela oblige les pouvoirs publics à s'engager en faveur d'un transport public de qualité, avec une régularité du service assuré en toute circonstance.

Une grève dans les transports en Ile-de-France devient rapidement une galère pour nombre de Parisiens et Franciliens et elle est synonyme de paralysie de l'économie, si elle s'inscrit dans la durée avec un mouvement reconductible.

Il faut donc, comme en toutes choses, trouver le juste équilibre ou plutôt, dans le cas présent, un rééquilibrage juste des droits de chacun.

C'est la raison pour laquelle, attachée à la continuité des services publics, j'ai cosigné, au Sénat, la proposition de loi en faveur d'un service minimum de transport garanti, applicable aux transports publics ferroviaire, aérien et maritime. Ce futur « service garanti » contribuera à assurer pour chacun, la liberté d'aller et venir, la liberté d'accès aux services publics, la liberté du travail et la liberté du commerce et de l'industrie. Le droit de grève ne sera plus le droit de bloquer le pays et nous rappellerons à chacun qu'il faut, parfois, savoir restreindre un peu ses libertés en communauté : La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres !

Cath. Dumas



Catherine Dumas

Sénatrice de Paris
Conseillère de Paris

Élue du XVII^e
arrondissement

Vice-présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Éducation et de
la Communication
du Sénat

Présidente
du groupe d'amitié
parlementaire
France-Corée du Sud

**En direct avec
Catherine Dumas**

*Lettre d'information
imprimée et diffusée
par nos soins*

**Collaborateurs
parlementaires :**
Clara Lees
et Christophe Lekieffre

Vos réactions et
plus d'informations sur
www.direct-dumas.fr

Pour nous joindre :

Sénat,
Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 33 98
Courriel :
c.dumas@senat.fr
Twitter :
[@catherine_dumas](https://twitter.com/catherine_dumas)



Non ! à l'utilisation par Bercy de nos données personnelles publiées sur les réseaux sociaux. Bien que la lutte contre les fraudes fiscales soit légitime, il semble disproportionné d'y remédier en absorbant la totalité des données personnelles publiées sur internet.



Attention ! Au tourisme à Paris. 2^e ville la plus visitée au monde (plus de 19 millions de visiteurs), notre capitale ne figure qu'au 7^e rang au classement des dépenses des touristes internationaux avec 14 milliards de \$, loin derrière Dubai (30 mds) ou Bangkok (20 mds).



Oui ! à Esther Duflot, économiste française qui reçoit, cette année, le prix Nobel d'économie pour ses travaux orientés vers le développement et la grande pauvreté. Elle se bat contre les clichés et contribue à mieux évaluer l'impact des politiques d'aide publique au développement sur les populations ciblées.

FOCUS

Forum Culturel Franco Chinois



Après Beijing en 2016, Lyon en 2017, Xi'an en 2018 en Chine, le forum culturel franco-chinois s'est déroulé cette année en France, à Nice, du 6 au 10 octobre, avec pour thématique «L'attractivité culturelle, moteur de la coopération».



Ce dialogue de très haut niveau, initié par Jean-Pierre Raffarin, entre personnalités chinoises et françaises issues du monde culturel, académique, intellectuel, politique ou économique est une contribution supplémentaire pour préparer l'année franco-chinoise en 2021. Participaient, côté français, à ce dialogue unique en son genre, Christian Estrosi, Maire de Nice et hôte de l'événement, l'ancien ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon ou encore le réalisateur Costa-Gavras.



RELATIONS INTERNATIONALES

■ Accueil de la Grande Commission France-Chine au Sénat. Des rencontres parlementaires organisées en alternance entre l'Assemblée populaire nationale de Chine et le Sénat français pour étudier, conjointement, des sujets aussi divers que le multilatéralisme, les relations entre l'UE et la Chine, l'ouverture commerciale ou encore l'administration numérique...



■ Participation au déjeuner de travail France-Corée, qui réunissait des chefs d'entreprises et des officiels des deux pays, dans le but d'améliorer nos relations économiques. Une discussion autour de l'ancien Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin et l'ancienne ministre Fleur Pellerin, en présence de SE M. Jong Moon Choi, ambassadeur de Corée en France.



■ La Semaine Franco-Marocaine au Sénat que j'ai coorganisée avec Christian Cambon, président du groupe d'amitié, aura permis notamment une rencontre avec la ministre marocaine du Tourisme, Nadia Fettah Aloui, puis avec le ministre de l'Education, Saaid Amzazi, en présence de l'ambassadeur du Maroc en France, SE M. Chakib Benmoussa.

■ Discussion budgétaire au Sénat, l'occasion de défendre les filières françaises des métiers d'art, le mécénat caritatif, le théâtre, les variétés... et de s'opposer efficacement à la hausse de 20 % de la taxe sur les bureaux que le gouvernement souhaite appliquer à une zone « Premium » concentrée sur l'ouest parisien.

CULTURE, GASTRONOMIE ET MÉTIERS D'ART

■ Déplacement à Rouen du Groupe d'études Métiers d'art. La délégation sénatoriale reçue par la présidente Catherine Morin-Desailly a pu visiter l'Institut national de Boulangerie Pâtisserie et l'usine de flaconnage du groupe Pochet du Courval, un point fort de la « Glass Vallée », pôle mondial du flaconnage de luxe en parfums et spiritueux.



■ 10^e édition du Festival International de la Photographie Culinaire. Exposition et conférences organisées, cette année, en mairie du 5^e, par la maire, Florence Berthout. Une édition anniversaire placée sous le parrainage du Chef 3* du restaurant Alain Ducasse au Plaza Athénée, Romain Meder.



■ Participation du 17^e ardt de Paris et de ses élus, Geoffroy Boulard, Brigitte Kuster et Alix Bougeret, à la campagne nationale du Grand Repas : Le même repas, à midi, pour des milliers de Français, que l'on déjeune en cantine scolaire, au restaurant, dans le self d'une entreprise ou d'un ministère. Un menu signé, pour Paris, par le chef Guillaume Gomez, chef des cuisines de l'Elysée.

INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

■ Accueil des Maires de France au Sénat avec le Président du Sénat, Gérard Larcher, en marge de la semaine du congrès de l'AMF que préside François Baroin.

■ Organisation d'un colloque pour l'amicale gaulliste du Sénat, pour célébrer le 60^e anniversaire de la nomination, par le Général de Gaulle, d'André Malraux à la tête du premier ministère des affaires culturelles.



SUR LE TERRAIN

CROQ L'ESPOIR PARIS 15^e



■ Présente pour l'action caritative de l'association Croq L'espoir... Quand six grands chefs et les équipes des plus grands restaurants servent un repas gastronomique aux enfants malades de l'hôpital Necker.

50 ANS DU DÉMÉNAGEMENT DES HALLES À RUNGIS – GRAND PALAIS

■ C'est sous la majestueuse verrière du Grand Palais que le président de Rungis, Stéphane Layani, a souhaité fêter le 50^e anniversaire du déménagement des Halles du centre de Paris vers Rungis. Un lieu d'exception pour mettre en valeur le meilleur de nos régions à travers un Festival du bien manger. Une réussite !



TOQUICIMES – MEGÈVE



■ Membre du jury de la 2^e édition du festival Toquicimes de Megève, le rendez-vous incontournable de la cuisine de Montagne. Une rencontre au sommet, en compagnie de mes collègues parlementaires, où se retrouvent les grands noms de la cuisine française, sous le parrainage 2019 des chefs Guillaume Gomez et Emmanuel Renaut.

CÉRÉMONIE DES MEILLEURS APPRENTIS DE L'EPMT – PARIS 17^e

■ Merci à Dominique Bénézet (Pdt) et Ismaël Menault (DG) de m'avoir conviée à la cérémonie de promotion 2019 des Meilleurs Apprentis de l'École de Paris des Métiers de la Table (située à Paris 17^e), parrainée par la cheffe francilienne Anto Cocagne d'origine gabonaise.

